



La lettre de l'AGU du 25 octobre 2010

1 / 3

Réunion AGU mercredi 27 octobre 2010

de 18 heures à 22 heures

LCR Stève Biko

Quartier de Mas la Raz

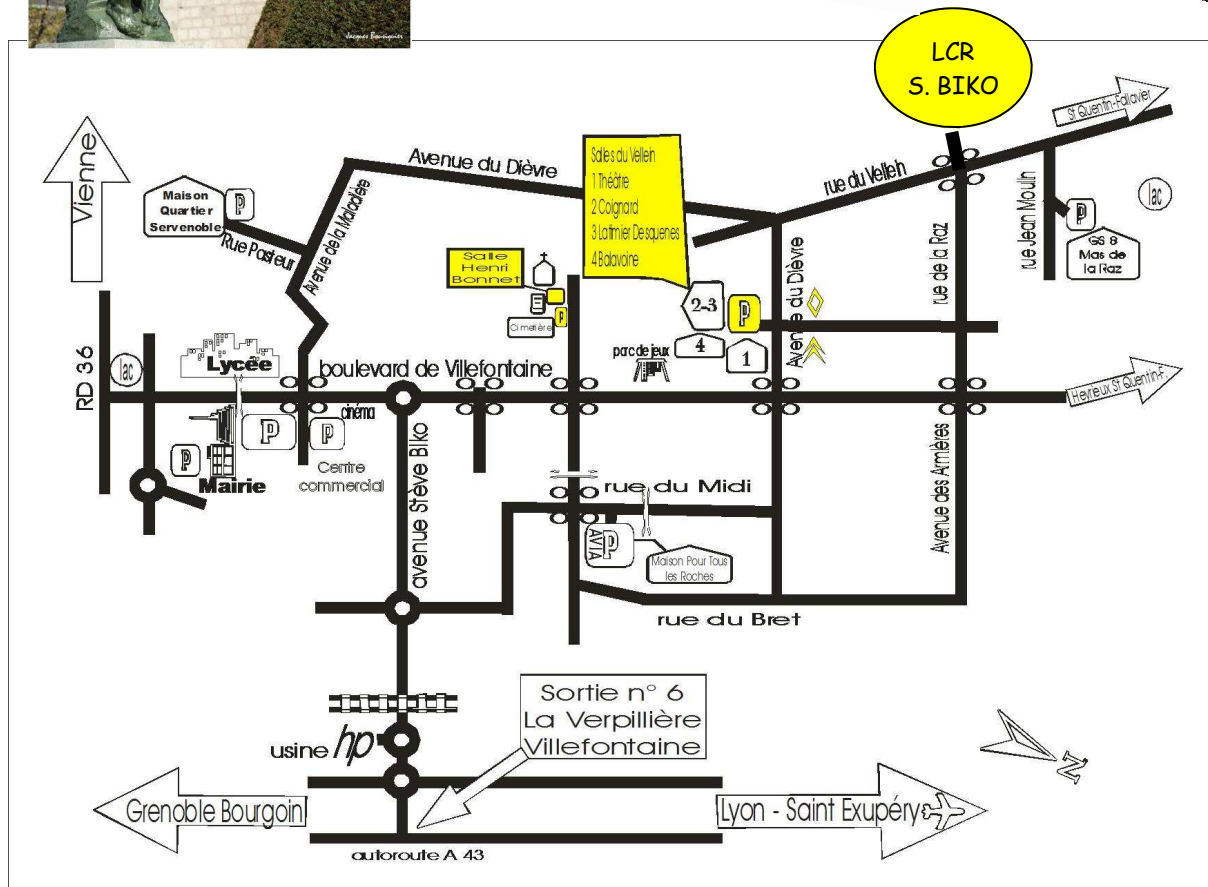
VILLEFONTAINE



Préparation de la manif et plus...


On peut apporter idées, matériel,
casse-croûte...

Pas obligé d'arriver dès 18 h.
ni de repartir qu'à 22 h.





Trois pièces jointes



Second témoignage
Bellecour
21/10/2010

http://www.musicologie.org/publirem/la_rafle_de_bellecour.html



Soutien aux actions

*Images d'affiches
Mai 68*

La réforme des
retraites une
question de
mathématiques
simples

REFORMES





Retraites, mobilisations dans l'Éducation nationale

Appel de l'AG du 20/10

L'AG des personnels Éducation nationale réunie mercredi 20/10 à Grenoble :

- dénonce les violences commises contre les jeunes et les syndicalistes ces mardi 19 et mercredi 20 octobre. L'AG considère que la place de la jeunesse est légitime dans le mouvement.
- appelle les personnels de l'EN à poursuivre le mouvement, y compris pendant les congés scolaires, en participant aux rendez-vous d'action à l'appel des organisations interprofessionnelles et des organisations de jeunesse et d'étudiants.
- appelle les personnels à amplifier la mobilisation dès la rentrée en se réunissant (AG, info syndicale...) et en décidant les formes d'actions (grève et reconduction, blocages ...)

L'AG s'oppose aux atteintes au droit de grève constatées et demande un engagement de l'intersyndicale sur ces questions.

Déclaration intersyndicale Éducation nationale 38

CGT Educ'action, FSU, PAS, SNCL-FAEN, SUD éducation, UNSA Éducation,

Dans le cadre de la mobilisation interprofessionnelle contre la réforme des retraites, l'intersyndicale Éducation nationale Isère soutient l'appel de l'AG du mercredi 20/10.

La mobilisation des jeunes aux côtés des salariés témoigne du refus de cette réforme qui ne garantit pas leur droit à une retraite future.

Une AG Éducation 38 sera organisée le **mercredi 10/11 à 14h30** à la bourse du travail (salle 404, CGT).

Dès jeudi 4/11, une AG des établissements du 2^o degré de l'agglomération grenobloise se tiendra à 17h30 à la Bourse du travail (salle 153). A défaut de proposition d'AG locale, les autres établissements de l'Isère y sont invités.

Des réunions locales 1^o degré se tiendront aussi le 4/11.

L'intersyndicale réaffirme que le droit de grève est un droit fondamental. Elle condamne les pressions contre tous les personnels (titulaires, précaires, stagiaires). Elle soutiendra tous les collègues menacés de sanction dans le cadre de l'exercice de leur droit de grève.

L'intersyndicale travaillera sur la déclaration d'intention dans le premier degré qui constitue une atteinte au droit de grève.

L'intersyndicale rappelle et confirme l'adresse mé^l intereduc38@gmail.com qui permet aux établissements de transmettre au quotidien l'information sur leurs initiatives afin qu'elles apparaissent sur les sites des organisations syndicales.

